

LA GAZETTE DE BORPLACAL

N°57- Janvier 2011- Siège : Noroy-le-Bourg - N° ISSN 1259 - 3613

Président de l'Association « BORPLACAL » : J RENOULT - Tél. 03 84.78.71 33 – www.borplacal.com

SOMMAIRE

- ⇒ Editorial..... p 1
- ⇒ Le verger bio..... p 2
- ⇒ Les croqueurs de pommes..... p 3
- ⇒ Nos manifestations fin 2010 p 4
- ⇒ Nos manifestations futures..... p 5
- ⇒ Vie des associations p 5
- ⇒ Développement économique du secteur ... p 6



**Samedi 5 MARS 2011
à 20 heures
Salle du Mont Gédry**

à ARPENANS

**SOIREE
« CANCOILLOTTE ET
CHANSONS »**

Animée par Guy GOUJON

Tarif : 18 € par personne
6 € pour les enfants de moins de 12 ans

Inscriptions et renseignements
au 03 84 78 73 03 (M.A.Carrey-Noroy)
ou au 03 84 63 91 34 (J.Renoult-Arpenans)

Inscriptions avant le lundi 28 février.

Editorial

Comme disaient les anciens, il y avait du beau monde le samedi 18 décembre à Noroy-le-Bourg pour l'inauguration de la maison de la ruralité.

Monsieur le Maire, Jacques Jeannin, a présenté ce bâtiment exceptionnel par son aspect et sa conception. Ensuite la parole a été donnée à Messieurs Chrétien, Président du Pays Vesoul Val de Saône, Bontour, Conseiller général, Krattinger, Président du Conseil Général, Niepceron représentant le Conseil Régional, Joyandet, Député et Monsieur le Préfet. Etaient également présents M.Michel, Sénateur et les maires du secteur.

Rappelons que cette réalisation à l'initiative de la commune, a été aidée financièrement par l'Etat, le Conseil Général et la Région. Ce sera pour Noroy-le-Bourg et pour tout le secteur, voire même la Haute-Saône, un très bel outil de promotion.

Pour notre association, qui utilisera une partie du bâtiment et les hangars pour présenter nos machines agricoles du début du 20^{ème} siècle, c'est l'aboutissement d'un souhait formulé il y a bien des années et qui a trouvé un écho favorable auprès du premier magistrat de la commune.

Un grand merci donc à Jacques Jeannin et aux deux Conseils Municipaux qui, successivement, ont fortement soutenu ce projet. Nous allons, nous aussi, apporter notre contribution au « pôle de développement rural de Noroy » avec la création du bio-verger. Les croqueurs de pommes de « La griotte » sont nos associés pour ce projet et c'est sous leur direction que nous allons commencer, à planter les porte-greffes. Nous sommes aidés financièrement par « Réseau ferré de France ».

Nous continuerons également à assurer l'entretien des chemins de randonnée, la mise en place des animations, sans oublier « la gazette ». Ces actions garantissent la promotion de tout le secteur,

Je profite de cet éditorial pour remercier le Conseil Général, les communes et nos adhérents qui par leur soutien, financier ou autre, nous permettent de mener à bien nos différentes initiatives. Je leur demande aussi de continuer à nous aider pour 2011. Pour terminer je vous dis, au nom du conseil d'administration :

Meilleurs vœux pour cette année 2011.

VERGER BIO

Un public nombreux et intéressé, nous a apporté une grande diversité de fruits, pendant les deux séances de détermination de fruits de septembre et novembre, qui se sont déroulées à la maison de la ruralité à Noroy-le-Bourg.

Parmi ce public nombreux, vingt-cinq personnes de douze villages, ont déposé plus de soixante-dix fruits, que nous avons inventoriés, puis tenté de trouver le nom de la variété.

On dénombre essentiellement des pommes (est-ce un clin d'œil au nom de notre association !) quelques prunes, des noisettes, deux poires et même une tomate. Effectivement la tomate figure parmi les fruits.

Certes, parmi ces fruits il y a eu quelques doublons, peu de fruits d'été, majoritairement des fruits de conservation.

Même si l'ensemble du patrimoine fruitier du secteur de Noroy-le-Bourg ne nous a pas été présenté, pour diverses raisons d'ailleurs, on peut noter malgré tout, un inventaire riche et varié.

Quelques espèces méritent à elles seules d'être non seulement sauvegardées, mais aussi mises en avant, pour leur rareté (pomme Gueule de mouton, poire Sancenette...).

Malgré toute notre détermination, plusieurs fruits restent sans nom pour l'instant, gageons que lors des prochaines déterminations nous pourrions y remédier.

Sans plus attendre voici la liste des fruits trouvés sur le secteur de Noroy-le-Bourg. Pour certains d'entre eux, il sera nécessaire d'effectuer une deuxième détermination pour confirmation.

- ✓ **POMMES** : Astracan rouge, Belle de Boscook, Bonaphfel, Belle fille de Salins, Belle fleur jaune, Calville blanc d'hiver, Calville d'août, Calville des prairies ou de Flandre, Châtaignier ou Châtaignier, Cox orange, Gueule de mouton, Gravenstein, Jacques Lebel, Jamès Greave, Locard, Rambour d'hiver, Rambour Papeleu, Rambour du Rhin, Reinette Baumann, Reinette de France, Reinette de Lansberg, Reinette grise ou Comtoise, Reine des Reinettes, Saulette, Transparente de Cronscels, et peut-être une Séminaire de Vesoul.
- ✓ **POIRE** : Sancenette.
- ✓ **PRUNE** : Predrignon.

En collaboration avec le comité de Borplacal, il a été décidé de planter à l'Est de la maison de la ruralité (côté entrée) :

- Dans la première rangée : sept arbres de différentes formes d'espaliers (pommes et poires) seront plantés (haie fruitière, cordon, palmette verrier ou oblique, simple ou double U), afin de présenter un éventail des formes artificielles.
- Dans les deux autres rangées : parmi les douze arbres on y trouvera entre autre pruniers, mirabelliers, pêchers, néfliers, noisetiers, etc.
- Les petits fruits (framboises, groseilles..) feront face aux trois rangées ci-dessus.
- Enfin à l'Ouest (côté Hangar), une trentaine d'arbres à hautes tiges seront mis en place, répartis entre pommiers et poiriers, les noyers seront placés sur le haut du terrain côté truffière.

Puisque nous savons où trouver les greffons, il faut maintenant franchir les étapes suivantes du projet.

Tous les trous pour la plantation des porte-greffes ont été réalisés fin octobre. La plantation des porte-greffes vient d'être effectuée. Des protections contre les animaux sauvages ont été mises en place (quatre piquets d'acacias un grillage par arbre et un tuteur), un espace suffisant a été laissé sous le grillage pour permettre aux prédateurs de chasser mulots et campagnols.

Les auxiliaires des vergers ne seront pas oubliés non plus, puisqu'il est prévu d'installer différents nichoirs.

Les greffons seront quant à eux prélevés en janvier (hors période de gel). Les Croqueurs de pommes contacteront les personnes qui ont eu l'amabilité de nous présenter des variétés, afin d'effectuer les prélèvements de greffons.

Enfin, fin mars 2011 les Croqueurs procéderont au greffage de toutes les variétés recensées.

Les Croqueurs de pommes

Calendrier des activités 2011 de « La Griotte »

- *Dimanche 06 février de 9 à 11 h* : bourse aux greffons, salle des associations mairie de Roye.
- *Samedi 19 février 14 h* : séance de taille, avec André Lazzaroni à Mollans, verger de Denis Martaux.
- *Samedi 26 février 14 h* : journée de travail au verger de sauvegarde de Franche-Comté Nord à Faverois.
- *Samedi 05 mars 14 h* : séance de taille, avec André Lazzaroni, verger de Jean-Louis Goux rue des champs Bertin à Frotey-Les-Lure.
- *Samedi 12 mars 14 h* : séance de taille, avec André Lazzaroni, verger de Danièle Parisot chemin du lac à Champagney.
- *Samedi 19 mars 14 h* : séance de taille, avec Maurice Vinel, verger de Daniel Petitjean rue de Villers à Colombe-Les-Vesoul.
- *Samedi 26 mars 14 h* : séance de greffes à l'écomusée de la cerise à Fougerolles, avec Pierre Marchal.
- *Lundi 28 mars 10 h* : séance de greffage au verger de sauvegarde d'Amblans, avec Pierre Marchal.
- *Lundi 28 mars 14 h* : séance de greffage au verger de sauvegarde, maison de la ruralité à Noroy-Le-Bourg, avec Pierre Marchal.
- *Samedi 02 avril 14 h* : séance de taille, avec Yves Chevalley, verger de Marie-Thérèse Garrigues route du tacot à Amage.
- *Dimanche 10 avril* : Assemblée Générale Nationale à Coutances.
- *Samedi 06 août de 16 h 30 à 19 h 00* : séance d'initiation à la greffe, marché de pays à Faucogney.
- *08 et 09 octobre* : braderie de Lure (date à confirmer)
- *Dimanche 16 octobre* : foire aux pommes à Luze.
- *Samedi 26 novembre 17 h* : Assemblée Générale de la Griotte espace du Sapeur à Lure.

Médiathèque de Borey

Madame Manteaux, bénévole à la médiathèque de Borey, nous informe que cette organisation, dotée de plus de 2000 documents et 400 Cd musicaux, souhaite les mettre à disposition des habitants des communes avoisinantes. Petits, jeunes et grands seront accueillis chaleureusement sans contrepartie, puisque les prêts de la médiathèque sont à titre gracieux (ni cotisation d'inscription, ni frais de location).

Pour tout renseignement, Madame Thérèse MANTEAUX, Médiathèque 70110 BOREY
03 84 28 76 63.

19 Septembre à Noroy-le-Bourg découverte de la faune et flore de Champfleurey et du Mont Bloizeau -



A 10 heures une quinzaine de personnes, dont monsieur le maire, quittaient la maison de la ruralité en direction de l'ancien stade à Champfleurey.

Monsieur Pinston éminent naturaliste, gestionnaire de la réserve du Sabot de Frotey, leur a alors fait découvrir avec beaucoup de passion la flore et la faune de ce lieu remarquable.

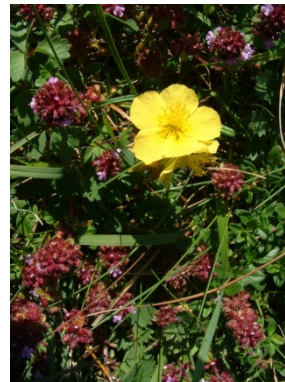
Outre un grand nombre d'orthoptères, cet endroit a le privilège de voir pousser une centaine de gentianes ciliées (seule station de ce type dans le département).

Ont été évoquées les différentes actions possibles à mettre en place pour préserver la bio-diversité sur l'ancien stade de Noroy qui figure dans la zone de Natura 2000.

Toujours avec monsieur Pinston, après un repas tiré du sac à la maison de la ruralité, une vingtaine de personnes ont pu découvrir l'environnement du Mont Bloizeau, pelouse sèche située sur l'ancien camp d'aviation. Le serpolet qui pousse en grande quantité sur ce terrain a été un plaisir pour l'odorat de chacun. La sortie s'est terminée aux environs de 17 heures.



Les explications fournies par ce passionnant interlocuteur ont permis aux randonneurs et amis de la nature, de mieux comprendre les phénomènes qui peuvent être bénéfiques ou non pour la préservation de cet environnement exceptionnel.



3 et 4 décembre Téléthon 2010.



Notre manifestation « Les bougies de l'espoir » a eu pour point d'ancrage Cerre-les-Noroy La salle des fêtes était mise à notre disposition par la municipalité.

Ont participé à nos côtés : Animation Jeunesse avec le Conseil Intercommunal des Jeunes, (bravo les jeunes pour votre forte implication), les Aînés_ruraux de Vallerois-le-Bois, l'amicale du Val de Bois, l'amicale Saint Laurent de Dampvalley, la Catalane, le comité des fêtes de Pomoy, la Montjustinoise, la Chorale des grands bois, les pompiers de Borey, la shopérette et le boulanger de Noroy, le lycée Georges Colomb de Lure, la base travaux du chantier LGV.

Les routes étant trop enneigées le parcours « cyclistes » a été annulé. Les trente piétons qui ont décidé de prendre le départ de la marche ont été enchantés, ciel bleu, magnifiques paysages de neige. Un geste solidaire qui s'est doublé d'un après-midi bien agréable.

Malgré les conditions climatiques défavorables, cette manifestation a rapporté 3689 euros versés à l'AFM. (1000 € de moins qu'en 2009). Au nom de l'AFM un grand merci à vous tous.

NOS MANIFESTATIONS FUTURES

Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 25 février à 20h30 à la maison de la ruralité de Noroy le Bourg. Si vous voulez nous rejoindre au conseil d'administration faites acte de candidature au 03-84-78-71-33.

Nuit de la Chouette avec Bernard Marchiset vice président de la LPO (ligue de protection des oiseaux) Rendez-vous le samedi 19 mars à 20h à la maison de la Ruralité de Noroy le Bourg où une projection sur la vie de la chouette se fera avant de partir sur le terrain.

Découverte des orchidées sauvages avec Patrick Pelay le samedi 21 mai. Rendez-vous à 14h à la maison de la ruralité de Noroy-le- Bourg pour visionner un diaporama puis départ vers Champfleurey.

Marche annuelle du Borplacal. Samedi 4 juin 2011 à Noroy le Bourg à partir de 13 heures

Départ, arrivée, buvette et restauration à la maison de la ruralité.

Elle s'inscrit, cette année, dans le cadre de la manifestation « Randos Festi Saône » organisée par le Pays Vesoul Val de Saône.

Inscriptions sur place : 2€, gratuit pour les enfants.

Départ libre. Une carte avec le tracé des circuits et la description des curiosités rencontrées est donnée aux participants.

Plusieurs circuits balisés seront proposés entre 5 et 15 km à parcourir **à pied, en VTT ou à cheval.**

Buvette en permanence sur le lieu de la manifestation, restauration possible (Barbecue).

Contact : Jacques Renoult 169 rue du creux 70200 ARPENANS Tél fax : 03-84-63-91-34

La maison de la ruralité est située route de Cerre, derrière le pôle éducatif de Noroy.

Pour y accéder laissez votre voiture sur le parking du pôle éducatif et rejoignez à pied la maison de la ruralité en suivant le fléchage. Pour les personnes à mobilité réduite un petit parking est situé à l'entrée de la maison de la ruralité.

VIE DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR

AUTREY-LES-CERRE, « O TREY D'UNION » vous propose:

✓ En avril son repas dansant.

Pour tout renseignement s'adresser à Claude SINGER tél 03.84.78.73.85

ARPENANS, « LA CATALANE » vous propose:

✓ Le 23 janvier à partir de 15h30 à la ferme du Mont Gedry sa galette des rois.

✓ Le 6 février La percée du vin jaune.

✓ Le 02 avril à 20h30 à la ferme du Mont Gedry, son repas dansant

Renseignements et inscriptions auprès de Nicole DUCOURROIS tél 03.84.63.93.65

CLUB DE FOOT DE L'UNION SPORTIVE NOROY-CERRE

✓ Samedi 5 Février : Concours de Tarot -19h30

✓ Samedi 5 Mars : Concours de belote - 19h30

✓ Samedi 4 Juin : Vide grenier nocturne

Toutes ces manifestations se dérouleront à la salle des fêtes de Cerre-les-Noroy.

INFORMATIONS

Michel LASCARIDES, Animateur de randonnées, propose d'organiser des sorties (pourquoi pas hebdomadaires) de moyenne ou longue distance 8, 10, 12 km ou plus sur notre région. Pour plus de renseignements vous pouvez le contacter au 03 84 78 79 47 ou 06 84 03 63

ARPENANS, Un cabinet infirmier a été ouvert au 238 rue du coucou à Arpenans, par monsieur Roland AMOR.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU SECTEUR

“La Hotte Saônoise” à MOLLANS,



Le 9 Décembre, Dominique CHEVILLARD ouvrait la “Hotte Saônoise” à Mollans. Très attachée au savoir faire et au patrimoine local, elle a, avec Olivier son mari, longuement réfléchi ce projet de commercialiser des produits du cru, les enfants du couple ont aussi apporté leur contribution à cette belle histoire familiale. De la littérature régionale aux produits gastronomiques en passant par la production artistique, Dominique ne met pas de limites à sa gamme de produits dès lors qu'ils sont issus du monde artisanal.



La hotte Saônoise 5, route de Liévans 70240 MOLLANS est ouverte :

Les jeudi, vendredi et samedi de 10h à 13h30 et de 15h30 à 19h30. Et, le dimanche de 10h à 12h30

Tél : 03 84 74 32 29

Email : lahottesaonoise@gmail.com

« La ferme de la fontaine” à MOLLANS,

Le GAEC MUHLEMATTER étend son domaine d'activité en devenant transformateur.

Cette entreprise fondée en 1984, déjà bien connue dans la production laitière, produit désormais sur place plus d'une vingtaine de variétés de yaourts et des faisselles.

La famille, bien décidée à maîtriser son avenir et à valoriser le fruit de son travail, a présenté un projet au “programme Leader 2007-2013” dont le but est d'aider à la mise en place des circuits courts.

Ce projet jugé robuste a été labélisé, ce qui a permis au GAEC d'obtenir quelques aides, dont des fonds Leader facilitant ainsi, le plan de financement 200 000€ d'investissement ont été nécessaires.

L'arrivée de Jérôme Tramuset dans le GAEC a permis d'apporter la compétence en fromagerie.

La gamme de yaourts, déjà très plébiscitée a été complétée par la production de fromages à pâte molle de type Reblochon, de raclette, de beurre et de crème.



Ferme de la Fontaine, route de Vy les Lure

Joindre Jérôme au 06 18 40 17 09

Ou jerome.tramuset@wanadoo.fr

Ouvert le lundi de 17h à 19h, le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 11h à 12h et de 17h à 18h

Et le samedi de 10h à 12 h.

Adhésions.

Adhérer à "Borplacal" c'est montrer l'intérêt que vous portez à nos différentes actions, mais aussi un apport financier important. Pour adhérer il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion 2012 inclus dans cette gazette ou de vous adresser à votre correspondant local. Il est le lien entre l'association et vous, c'est un très précieux collaborateur que je remercie vivement.

Merci à tous les adhérents 2011 et merci d'avance aux futurs adhérents 2012.

BULLETIN D'ADHESION 2012

A faire parvenir avec votre règlement (les chèques doivent être libellés à l'ordre de Borplacal)
à votre correspondant local

ou

à Jacques Renoult 169 rue du creux 70200 Arpenans

NOM

Prénom

ADRESSE

Adhésion individuelle (1) : 6€ Adhésion familiale (1) : 10€

(1) Rayer la mention inutile.

Adhésions.

Adhérer à "Borplacal" c'est montrer l'intérêt que vous portez à nos différentes actions, mais aussi un apport financier important. Pour adhérer il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion 2012 inclus dans cette gazette ou de vous adresser à votre correspondant local. Il est le lien entre l'association et vous, c'est un très précieux collaborateur que je remercie vivement.

Merci à tous les adhérents 2011 et merci d'avance aux futurs adhérents 2012.

BULLETIN D'ADHESION 2012

A faire parvenir avec votre règlement (les chèques doivent être libellés à l'ordre de Borplacal)
à votre correspondant local

ou

à Jacques Renoult 169 rue du creux 70200 Arpenans

NOM

Prénom

ADRESSE

Adhésion individuelle (1) : 6€ Adhésion familiale (1) : 10€

(1) Rayer la mention inutile.